

DU 11 AVRIL 2022

Présents : Martine Chauvin, Laure Bertrand, Gwénaëlle Salmon, Agnès Geslin, Mélanie Martineau, Sandra Noël, Sandra Gaultier, Didier Petit, Yann Suau, Daniel Onillon, Jacques Guégnard, Xavier Poulain, Mathieu Bertrand, Paul Tresmontan.

Absente : Romy Collin

Secrétaire : Gwénaëlle Salmon

ORDRE DU JOUR

1. Approbation compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2022
2. Démissions et installation d'une nouvelle conseillère municipale
3. Budget communal
 - a. Approbation du compte de gestion 2021
 - b. Vote du compte administratif 2021
 - c. Affectation du résultat 2021
 - d. Vote des taux 2022
 - e. Vote des subventions 2022
 - f. Vote des tarifs 2022
 - g. Vote du budget primitif 2022
4. Budget caisse des écoles
 - a. Dissolution de la caisse des écoles
 - b. Affectation du résultat 2020 sur le budget communal 2022
5. Approbation du règlement intérieur
6. DIA – parcelle AE576 rue du Martinet
7. DIA – parcelle B471 rue du Fief Signoré
8. Convention commune / Mme Lhussiez, restaurant La Forêt
9. Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables ou en créances éteintes
10. Courrier Préfecture : recours gracieux RAR
11. Transfert de la compétence IRVE au SIEMML
12. Fonds de concours au profit du SIEMML
13. Enfouissement d'une ligne haute tension sur la RD160
14. Adhésion au Comité des Œuvres Sociales de Maine et Loire (COS49)
15. Organisation des élections présidentielles pour le 24 avril 2022
16. Rapport des commissions
17. Questions diverses

Approbation compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2022
--

Madame Martine Chauvin indique que l'affichage des comptes rendus sera désormais réalisé sous huitaine.

Sur le point relatif aux délégations de pouvoir du Maire Monsieur Paul Tresmontan demande à ce que soit inscrit le fait qu'il est à l'origine du retrait de 3 points de délégation. Sa requête est acceptée.

Il indique également qu'il y a une erreur sur le nombre de voix indiqué dans le compte-rendu, il convient de modifier le document pour y inscrire : 12 voix pour et 2 abstentions. Sa requête est acceptée.

L'approbation est reportée.

Démissions et installation d'une nouvelle conseillère municipale

Madame Martine Chauvin informe le conseil municipal avoir réceptionné en date du 23 mars 2022 12 démissions de la liste de Madame Romy Collin « Avançons ensemble ». Lecture est faite de celle de Madame Romy Collin.

La 13^{ème} personne de la liste a donc été contactée. Il s'agit de Madame Christine Jouet. Ne pouvant être présente pour ce conseil, Madame Christine Jouet s'excuse mais indique qu'elle souhaite siéger au conseil municipal.

Budget communal

L'équipe municipale précédente ayant fait le choix de ne pas préparer le budget, Martine Chauvin et Didier Petit expriment leur insatisfaction à avoir dû le réaliser, dans l'urgence. Préparer un budget primitif dans ces conditions conduit à présenter un document insuffisamment travaillé et notamment concernant l'investissement, où des devis précis auraient permis une meilleure lisibilité et transparence.

Martine Chauvin informe qu'une réunion, à laquelle ont été invités l'ensemble des élus, s'est déroulée le 4 avril pour un premier échange autour d'un sujet important pour la commune.

Approbation du compte de gestion 2021

Le compte de gestion du Budget Communal, préparé par le Service de Gestion Comptable Couronne d'Angers, pour la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021, présenté par Martine Chauvin, a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vote du compte administratif 2021

Monsieur Didier PETIT présente le compte administratif 2021. Il fait apparaître les soldes suivants à la fin de l'exercice.

- Fonctionnement : 873 525.16 €
- Investissement : 573 748.44 €

Le compte administratif 2021 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat 2021

Monsieur Yann Suau présente l'affectation du résultat 2021.

	RESULTAT REPORTE BP 2020 BUDGET COMMUNAL	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE 2021 BUDGET COMMUNAL	TRANSFERT 2021 BUDGET ANNEXE	RESTES A REALISER A FIN 2021	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	160 791.22 €		99 491.18 €	63 157.96 €	376 624.00 €	-573 748.44 €
FONCT	769 562.32 €	160 791.22 €	315 752.00 €	50 997.94 €		873 525.16 €
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/20201						873 525.16 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						573 748.44 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						299 776.72 €
Total affecté au c/ 1068 :						573 748.44 €

Vote des taux 2022

Monsieur Didier Petit présente des taux d'imposition 2022.

Monsieur Paul Tresmontan demande s'il a été envisagé une réduction des taux au regard du contexte économique. Madame Martine Chauvin indique que le besoin de projets structurants de la commune en termes de travaux, associé à l'augmentation des charges communales au niveau de l'énergie ne le permettent pas.

Il est donc proposé de maintenir les taux actuels sans modifications ni réévaluations.

Taxe foncier bâti : 41.65 % Taxe foncier non bâti : 39.07 %

Vote : 13 voix pour. 1 abstention.

Vote des subventions 2022

Les subventions 2022 présentées, pour un montant total de **30 422 €** sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Vote des tarifs 2022

Les tarifs 2022 présentés sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Vote du budget primitif 2022

Monsieur Yann Suau présente le budget primitif 2022 faisant apparaître les totaux suivants :

- Section de fonctionnement : 1 635 351.00 €
- Section d'investissement : 1 271 614.44 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter ce budget primitif en l'état.

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget primitif soumis à son examen avec 13 voix pour et 1 abstention.

Budget caisse des écoles

Madame Martine Chauvin fait part aux membres du conseil municipal que le budget caisse des écoles ne présente aucun mouvement depuis plusieurs années. De ce fait, il est proposé de dissoudre et de clôturer ce budget et d'intégrer l'actif de la caisse dans le budget de la commune soit 4.52€.

Vote à l'unanimité.

Approbation du règlement intérieur

Au regard des remarques reçues suite à la transmission préalable du projet de règlement intérieur aux membres du conseil municipal, Madame Martine Chauvin fait lecture des modifications proposées.

Vote à l'unanimité.

DIA – parcelle AE576 rue du Martinet

Il est proposé que la commune n'exerce pas son droit de préemption pour cette parcelle.

Vote à l'unanimité.

DIA – parcelle B471 rue du Fief Signoré
--

Il est proposé que la commune n'exerce pas son droit de préemption pour cette parcelle.

Vote à l'unanimité.

Convention commune / Mme Lhussiez, restaurant La Forêt

Madame Martine Chauvin indique que dans le cadre d'une mise à disposition de terrain à Madame Lhussiez, exploitante du restaurant La Forêt en bordure de la RD160, une convention doit être signée. Ce terrain cadastré section A n°614 et d'une superficie de 3500 m² est mis à disposition pour 3 ans, du 1^{er} avril 2021 au 15 octobre 2023.

Madame Martine Chauvin précise que des réserves et conditions sont indiquées et que le loyer global annuel est fixé à 1 685€.

Monsieur Mathieu Bertrand s'interroge sur le dispositif d'assainissement du lieu. Il est proposé que la Commission Voirie-Bâtiment-Espace vert se charge de cette question pour le prochain contrat.

Vote à l'unanimité.

Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables ou en créances éteintes

Le comptable n'ayant pu recouvrer un certain nombre de titres, il est demandé l'admission en non-valeur des sommes suivantes :

Compte	Montant présenté
6541	60.49 €
Total	60.49€

Vote à l'unanimité.

Courrier Préfecture : recours gracieux RAR

Dans l'attente d'une réponse de la Préfecture, ce sujet est reporté.

Vote à l'unanimité.

Transfert de la compétence IRVE au SIEMML

Monsieur Xavier Poulain présente le cadre du transfert de compétence IRVEE vers le SIEMML et informe le conseil municipal qu'une borne de rechargement pour véhicule électrique pourrait être installée sur le parking du giratoire de La Promenade.

La commune de Beaulieu sur Layon n'aura aucun frais à supporter.

Vote de principe à l'unanimité.

Fonds de concours au profit du SIEMML

Monsieur Xavier Poulain présente la liste des remplacements de lanterne à réaliser sur la commune de Beaulieu sur Layon. La commune participe à hauteur de 75 % du coût net de taxe de la dépense.

Vote à l'unanimité pour chacun des quatre fonds de concours présentés.

Enfouissement d'une ligne haute tension sur la RD160

Monsieur Daniel Onillon informe le conseil municipal que dans le cadre de l'enfouissement d'une ligne haute tension, une armoire de coupure de type AC3M va être posée à hauteur du restaurant La Forêt.

Une convention devra être signée entre la Commune de Beaulieu sur Layon et ENEDIS.

Vote à l'unanimité.

Adhésion au Comité des Œuvres Sociales de Maine et Loire (COS49)

Madame Cécile MOTTIN, secrétaire de la commune de Beaulieu sur Layon, présente les missions du COS49 et indique qu'il est nécessaire de renouveler l'adhésion de la commune pour 2022.

La commune de Beaulieu sur Layon accepte sa part contributive et inscrit la somme de 1 540€ au budget.

Vote à l'unanimité.

Organisation des élections présidentielles pour le 24 avril 2022

Le deuxième tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 24 avril 2022.

La tenue du bureau de vote est donc organisée comme suit :

Horaires	Nom	Nom	Nom
8h00 à 10h00	Jacques Guégnard	Xavier Poulain	Martine Chauvin
10h00 à 12h00	Gwénaëlle Salmon	Mélanie Martineau	À définir
12h00 à 14h00	Gwénaëlle Salmon	Daniel Onillon	Martine Chauvin
14h00 à 16h00	Agnès Geslin	Yann Suau	Xavier Poulain
16h00 à 19h00	Mathieu Bertrand	Yann Suau	Didier Petit

Le dépouillement sera réalisé avec les personnes suivantes :

- Agnès Geslin
- Mélanie Martineau
- Laure Bertrand
- Daniel Onillon
- Gwénaëlle Salmon
- Monsieur Fabry
- Plus 3 habitants volontaires à définir

Rapport des commissions

Commission Éducation Enfance Jeunesse

Elle ne s'est pas encore réunie mais des réflexions ont été conduites lors d'un premier point le 31 mars 2022 :

- Point sur le remplacement d'une agent périscolaire par des agents en interne et des bénévoles.
- Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
 - Vote des conseillers municipaux de jeunes réalisé le 25 mars 2022 avec installation le samedi 2 avril 2022.
 - Prochain conseil à fixer.

Ils seront invités pour le dépouillement des présidentielles.

Mme Sandra Gaultier propose qu'un Conseil Municipal avec des jeunes plus âgés soit réfléchi. La commission éducation étudiera la question.

- Restauration scolaire
 - Les enfants de l'école St Louis déjeuneront, à compter de la rentrée après les congés de printemps, dans la salle Guynemer et non plus dans la salle St Louis.
 - Remplacement de la cuisinière Mme Lhussiez que nous remercions par un agent recruté par intérim.

La commission se réunira : LUNDI 25 AVRIL à 20 H

Commission Appui à la vie associative, sport, culture et lien social

Elle ne s'est pas encore réunie mais des réflexions ont été conduites :

- Point sur les manifestations à venir
 - Rallye automobiles des 16 et 17 avril 2022 – l'association a décidé que ce serait le dernier à Beaulieu pour des questions de stationnement.
 - Randonnée des coteaux Ligne contre le cancer du 24 avril 2022

- Tour de France automobile du 26 avril 2022 – Didier Petit explique qu'un accord a été donné par l'équipe précédente, sans document sur les parcours.
- 2 réunions de préparation des Beaulieu de France, l'une locale, l'autre avec le bureau des Beaulieu ont eu lieu. Des bénévoles et des hébergements sont souhaités.
- Organisation d'un concert solidaire au profit de l'Ukraine
 - Vendredi 6 mai 2022, 20h00, salle St Louis
- Point sur la participation de la commune au Collectif Ukraine au Centre Socioculturel
- Le groupe de travail bibliothèque s'est réuni.
- 2 adjoints ont participé aux réunions de la commission sport culture de la Communauté de communes.

Commission Voirie, bâtiments, espaces verts

La commission s'est réunie le vendredi 8 avril et a élu sa vice-présidente : Gwenaëlle Salmon.

- Point sur les RDV assurés :
 - Rencontre avec le Syndicat Layon Aubance Louets du 29.3 (SLAL) et la LPO du 5.4 pour le Pont Barré
 - Rencontre avec l'ensemble du Secteur 3 de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLLA)
 - Bilan d'activité 2021
 - Programmation 2022
 - Rencontre avec le bureau d'étude de la CCLLA pour les travaux de la traversée du bourg,
 - Bilan des dispositifs provisoires
 - Redéfinition des objectifs
 - Rencontres bimensuelles organisées
 - Préparation de la visite périodique de la commission de sécurité à la salle des sports
 - Retour sur commission voirie du 8 avril 2022
 - Point sur travaux programmés et à programmer.
- Participation à la commission infrastructures de la communauté de communes.
- Une réflexion va être relancée avec les représentants des habitants des rues principales.

Commission Aménagement développement

Elle ne s'est pas encore réunie mais des réflexions ont été conduites :

- Point sur les RDV assurés :
 - Rencontre avec la CCLLA pour la station d'épuration. Des négociations avec la police de l'eau pour étudier la faisabilité de nouvelles constructions pourront débuter à partir d'octobre 2022 (« 1^{er} coup de pioche de la station »)
 - Participation à la commission de sécurité en lien avec la construction de la boulangerie Becam au giratoire de La Promenade.
 - Rencontre avec la Sté TPPL relatif à l'activité de la carrière
 - Rencontre avec la Sté Néolith pour une ré explication de leur projet
 - Participation au lancement de l'inventaire des zones humides et des éléments bocagers.
 - Un groupe de travail par commune doit être créer. Un appel à la population sera réalisé.

- Participation au lancement du Plan Local d'Habitat (PLH) communautaire.

Commission Finances

Martine CHAUVIN remercie les participants de la commission qui se sont réunis 7 fois dans les 10 jours pour présenter le budget voté.

Commission Communication

La commission s'est réunie le jeudi 7 avril et a élu son vice-président : Didier Petit.

- Objectifs de la commission
- Travail sur les priorités :
 - Intramuros : Les propositions d'articles sont à transmettre à l'adresse mail suivante : communication@beaulieu-sur-layon.fr
 - Beaulieu infos : le prochain Beaulieu infos sortira mi-mai, les articles sont à adresser à martine.chauvin@beaulieu-sur-layon.fr pour le 29 avril.

Questions diverses

- Madame Martine Chauvin informe les membres du conseil municipal que la Préfecture accorde à la municipalité un délai supplémentaire pour le vote du budget du CCAS. Celui-ci doit donc être réalisé au plus tard le 30 avril 2022.
Un rendez-vous est prévu avec Martigné-Briand sur l'analyse des besoins sociaux.
- Dans le cadre des sépultures à l'église de Beaulieu sur Layon, Mme Sandra Gaultier propose de réserver des places de stationnement à la famille du défunt. Aussi, il est entendu que Madame Gwénaëlle Salmon et Monsieur Daniel Onillon se chargeront d'installer les panneaux de signalisations accompagnés de l'arrêté de Madame le Maire sur les emplacements le long de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil municipal est clos à 23h30

Prochain conseil municipal fixé au lundi 2 mai 2022.